

Newsletter – Activités du Conseil communal

Depuis son entrée en fonction le 24 avril 2021, le Conseil communal a repris les dossiers en cours. Par ce communiqué, il souhaite informer la population de l'avancement de certains projets ainsi que transmettre des éléments relatifs à l'évolution et au développement de la Commune.

Administration :

- **Assemblée communale** : L'assemblée communale constitutive de la législature 2021-2026 s'est tenue le 31 mai 2021. Durant cette assemblée, les comptes 2020 ont été approuvés. Le procès-verbal est consultable à l'administration communale ou sur le site internet www.vuisternens.ch
- **Desserte postale** : Depuis de nombreuses années, la Poste procède à la fermeture des offices de poste et les remplace par un service à domicile. Depuis 2016, les autorités communales ont fait valoir leurs droits et ont intenté toutes les possibilités de maintien de l'office de poste actuel de Vuisternens. Malgré un recours auprès de la commission fédérale de la Poste (PostCom) qui a émis une recommandation favorable quant à la transformation de cette filiale, l'office de poste fermera ses portes le 29 octobre 2021. Un service à domicile sera effectif dès le 1^{er} novembre. Une communication de la Poste sera distribuée prochainement.
- **Cours d'introduction pour les élus communaux** : L'Association des communes fribourgeoises, en collaboration avec la Conférence des Préfets, le Service des communes et les services de l'administration cantonale, propose des cours d'introduction adressés aux élus et aux membres des commissions légales obligatoires sur différents sujets répartis en huit modules. Ces cours se dérouleront durant l'automne 2021.
- **Personnel communal** : Comme annoncé lors de l'assemblée du 31 mai 2021, Mme Jocelyne Dupraz a terminé son activité au 30 juin 2021. Aussi, notre apprenti M. Thibault Conus a réussi son CFC et terminera son activité le 14 août prochain.

Aménagement et constructions :

- **Intégration du centre du village de La Joux** : En raison de plusieurs projets immobiliers envisagés au centre du village de La Joux et tenant compte des oppositions reçues, la commission de l'aménagement évalue les critères d'intégration attendus pour une zone centre village.

Bâtiments communaux :

- **Projet de construction d'une halle double** : Après avoir reçu toutes les informations relatives au déroulement du jury, le Conseil communal rencontrera le 23 août prochain le bureau d'architecte mandaté pour la tenue du concours.

Cimetières :

- **Columbarium de Sommentier** : Un nouveau columbarium a été installé au cimetière de Sommentier.

Energie :

- **Projet éolien :** Une assemblée communale extraordinaire a été organisée au Bicubic le 28 juin dernier. Différents intervenants ont défendu leur opinion et l'assemblée s'est prononcée sur l'entrée en matière sur la création d'une zone éolienne sur le territoire communal. L'issue du vote démontre un refus de la population par 366 voix contre 44 oui. Le Conseil communal s'engage à respecter et défendre cette décision.
- **Commission de l'énergie :** La commission s'est réunie à quatre reprises. Concernant les travaux en cours, la commission s'est divisée en trois groupes qui étudieront les points suivants :
 1. l'énergie solaire, micro stockage et mini-hydraulique
 2. l'efficacité énergétique
 3. la communication

Finances :

- **MCH2 :** En raison du changement de plan comptable, de nombreuses adaptations sont en cours notamment avec l'implantation d'un système de contrôle interne.
- **Planification financière :** Le Conseil communal rencontrera en septembre 2021 M. Jeckelmann, consultant, pour l'établissement de la prochaine planification financière. Une boîte à idée sera prochainement proposée sur notre site internet et au pilier public.

Loisirs et Culture :

- La Commission Loisirs et Culture (CLC) organisera la journée « Coup de balai » le 18 septembre 2021. Des informations complémentaires vous parviendront prochainement.
- Dans le but d'organiser une exposition, nous invitons tous les artistes domiciliés dans notre Commune à s'annoncer auprès de M. Claude Rossier à l'adresse claude@cloros.ch

Parchets communaux :

- **Parchets du secteur d'Estévenens :** A la suite d'un recours contre la décision d'attribution, le dossier est encore en cours. Le Conseil communal a mandaté une médiatrice afin de favoriser la communication.

Routes :

- **Réfection des routes :** Un état de situation a été établi quant à l'état des routes. Des offres seront prochainement demandées pour des taconnages sur différents secteurs de la Commune.

Nous vous informons qu'une newsletter sera établie trimestriellement et sera dorénavant publiée sur notre site internet www.vuisternens.ch ainsi qu'au pilier public.

Le Conseil communal

Vuisternens, le 12 juillet 2021